

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/09/2025 - 12882 - 2023 B 02570 - 980 359 038 - A C P DECOR

128582

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
acpdecor					
SIRET		9 8 0 3 5 9 0 3 8 0 0 0 1 8	Mét :		
Adresse du principal établissement				A. Adresse au cas de changement	
4 hameau le ponceau 77710 lorrez le bocage preaux					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées					
Si vous avez exercé une autre activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
					46
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession de concession ou de droit de concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposables aux taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : ☐ da ☐ s ☐ productif, art. 244 quinquies V du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentant le montant de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution : le 25/12/2024					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ NON Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des documents fiscaux, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de expertise comptable				Nom et adresse du conseil	
Tél :				Tél :	
OGA/OMGA conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné				Date 20/05/2025 Lieu lorrez le bocage preaux	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire PDG. Pedroso da rocha	
Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire				Signature : Copie certifiée conforme et véritable	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) :	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
	e		
Montant des distributions autres que celles visées en	f		
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI -	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis :	Total (a à h)		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS 153

[illegible]

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉGULARISATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %		
		0%	15%	19%
Montant brut des salaires - déduction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis, au contrat et aux handicapés				
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		acpdecor		Neant ☐	
Adresse de l'entreprise		4 hameau le ponceau 77710 lorrez le bocage preaux			
SIRET		9 8 0 3 5 9 0 3 8 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 2	
		Exercice N clos le 31/12/2024			
		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
				Net 3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	
			Autres *	014	
	Immobilisations corporelles *			028	2060 030
	Immobilisations financières * (1)			040	042
	Total I (5)			044	2060 048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
			Marchandises *	060	062
		Avances et acomptes versés sur commandes		064	066
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
			Autres * (3)	072	074
		Valeurs mobilières de placement		080	082
		Disponibilités		084	086
		Charges constatées d'avance *		092	094
	Total II (6)			096	098
	Total général (I + II)			110	112
PASSIF					
					Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES			Capital social ou individuel *	120	1000
			Écarts de réévaluation	124	
			Réserve légale	126	
			Réserves réglementées *	130	
			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132
			Report à nouveau	134	11
			Résultat de l'exercice	136	-46
			Subventions d'investissement	137	
			Provisions réglementées	140	
			Total I	142	965
Provisions pour risques et charges					Total II 154
DETTES (4)			Emprunts et dettes assimilés	156	
			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
			Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
			Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	8850
			Comptes courants d'associés	173	
			Autres dettes	175	
			Produits constatés d'avance	174	
			Total III	176	8850
Total général (I + II + III)					180 9815
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1024
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire article 302 sections A bis du Code général des impôts		Designation de l'entreprise acpdecor		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { Biens dont export et livraisons { 215 214				
	Services * { intracommunautaires { 217 218				37133
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
	Autres produits		227		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				32	37133
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)		242	7906	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	475	244	475
	Rémunérations du personnel *		250		28200
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39-1-2° al 3 du CGI)	253	254		540
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				
Total des charges d'exploitation (II)				264	37121
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	12
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294 58
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }				300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI)				310	-46
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 310 au déficit comptable col. 314				314	46
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		318		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-B-SD)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-ets d'associés 247	Ecart entre valeurs liquidatives sur OPC 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option { Part de loyers dispensée de l'imposition (art. 239 sexies D) 249 }			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 136	ZFU – TE (44 octies A) 987		342	
		JEI (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 137	ZRR (44 quinquies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 391	France (région) Revitalisation (FRR) – art. 44 quinquies A 181			
	ZFANG (44 quaterdecies) 392	Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	BUD (44 sexdecies) 393	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	Créance imputable du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352	354 46
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370	372 46

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **acpdecor** Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406								
	Autres	410	412	414	416								
	Terrains	420	422	424	426								
	Constructions	430	432	434	436								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	1636 442	1024 444	1161	2660							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456								
	Matériel de transport	460	462	464	466								
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476								
	Immobilisations financières	480	482	484	486								
	TOTAL	490	1636 492	1024 494	496	2660							

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495	500	502	496	499					
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506						
	Terrains	510	512	514	516						
	Constructions	520	522	524	526						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	0 532	540 534	536	540					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546						
	Matériel de transport	550	552	554	556						
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566						
	TOTAL	570	0 572	540 574	576	540					

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Nature des immobilisations cédées		1	
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		2	
6		7	
9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur réévaluée
	①	②	③
			Prix de cession *
			④
			Court terme *
			⑤
			19 % ⑥
			15 % ou 12,8 % ⑦
			0 % ⑧
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total	578	580	582
			584
			586
			588
			590
			592
			594
			596
			598
			600
			602
			604
			606
			608
			610
			612
			614
			616
			618
			620
			622
			624
			626
			628
			630
			632
			634
			636
			638
			640
			642
			644
			646
			648
			650
			652
			654
			656
			658
			660
			662
			664
			666
			668
			670
			672
			674
			676
			678
			680
			682
			684
			686
			688
			690
			692
			694
			696
			698
			700
			702
			704
			706
			708
			710
			712
			714
			716
			718
			720
			722
			724
			726
			728
			730
			732
			734
			736
			738
			740
			742
			744
			746
			748
			750
			752
			754
			756
			758
			760
			762
			764
			766
			768
			770
			772
			774
			776
			778
			780
			782
			784
			786
			788
			790
			792
			794
			796
			798
			800
			802
			804
			806
			808
			810
			812
			814
			816
			818
			820
			822
			824
			826
			828
			830
			832
			834
			836
			838
			840
			842
			844
			846
			848
			850
			852
			854
			856
			858
			860
			862
			864
			866
			868
			870
			872
			874
			876
			878
			880
			882
			884
			886
			888
			890
			892
			894
			896
			898
			900
			902
			904
			906
			908
			910
			912
			914
			916
			918
			920
			922
			924
			926
			928
			930
			932
			934
			936
			938
			940
			942
			944
			946
			948
			950
			952
			954
			956
			958
			960
			962
			964
			966
			968
			970
			972
			974
			976
			978
			980
			982
			984
			986
			988
			990
			992
			994
			996
			998
			1000

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☐	
acpdecor					
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
Provisions réglementées					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
Autres provisions réglementées *	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626	
Sur immobilisations	630	632	634	636	
Provisions pour					
Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
Sur comptes clients	650	652	654	656	
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL	680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705		1 imputés pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715		2	
Constructions	720	725		3	
Installations techniques matériel et outillage	730	735		4	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745		5	
Matériel de transport	750	755		6	
Autres immobilisations corporelles	760	765		7	
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) 982					
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860		46	
Total des déficits restant à reporter		870		46	
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		331	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326 380	
N du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374 7427	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 303	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399 1650	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise acpdecor		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la CVAE calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE (cocher la case ci-contre)				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024 / / 016 / /	
Date de cessation				/ /	

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

☒ (1)Néant ☐

Exercice clos le 31 / 12 / 2024		SIREN 9 8 0 3 5 9 0 3 8	
Dénomination de l'entreprise acpdecor			
Adresse (voie) 4 hameau le ponceau			
Code postal 77710		Ville lorrez le bocage preaux	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903 1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU ACTIONS CORRESPONDANTES	904 10
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905 1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906 10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
Mme	PEDROSO DA ROCHA	Ana cristina	ana	100	10
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
18/02/1973	88	ST DIE	FR		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
4	hameau le ponceau	77710	lorrez le bocage preaux	FR	

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
	da rocha				
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
4	hameau le ponceau	77710	lorrez le bocage preaux	FR	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer « M » pour Monsieur « MME » pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 36 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

Exercice clos le 31 / 12 / 2024

SIREN 98035903800018

Dénomination de l'entreprise acpdecor

Adresse (voie) 4 hameau le ponceau

Code postal 77710

Ville Torrez le Bocage preaux

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAS ACP DECOR
société par actions simplifiée
capital 1 000 euros
4 Hameau le Ponceau 77710 Lorrez le bocage

siret 98035903800018

PROCES VERBAL Du 1er juillet 2025
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 1er JUILLET 2025

les associés de la sas ACP DECOR, société par actions simplifiée au capital de mille euros se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de son président

Madame Ana Cristina Pedrosa da Rocha possédant 10 parts
préside l'assemblée

le total des actions présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

le président rappelle que l'assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

il a été établi un rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2024

- 1ère décision

rapport de gestion sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

l'associée unique, sur la base de son rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et qui constate un DEFICIT de 46 euros (quarante six euros)

- 2ème décision

rapport special

l'associée unique, connaissance prise du rapport spécial établi en conformité des dispositions de l'article L223-19 du code du commerce en approuve les termes sans restriction ni réserve

AD